



Protéger ma vie privée sur les réseaux sociaux

publié le 26/03/2020

1) J'ai conscience que mes données personnelles ont de la valeur.

2) Je protège ma vie privée.

3) Je verrouille mon compte !

4) J'anticipe les conséquences de mes publications.

5) Je vérifie les informations avant de les partager !

Source : CNIL - Commission nationale informatique et libertés

Document joint

 [Affiche CNIL 5 conseils pour protéger sa vie privée](#) (PDF de 2.4 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.